



COMMUNIQUÉ DE PRESSE UN PLUS BIO

Premier réseau national des cantines bio

LA LOI SUR LES 20 % DE BIO DANS LES CANTINES INVALIDÉE ? PAS GRAVE, LES TERRITOIRES AVANCENT !

L'article de la loi Égalité et citoyenneté introduisant 20 % de bio et 40 % de durable, local ou de saison en restauration collective a été censuré jeudi 26 janvier par le Conseil constitutionnel, pour vice de forme. Après de nombreux rebondissements et malgré la persévérance de la députée Brigitte Allain, le rodéo législatif démarré il y a plus d'un an est de nouveau mis à l'arrêt. Et pourtant...

Oui, le changement est déjà à l'oeuvre

1) L'agriculture biologique connaît un développement sans précédent en France

Le rythme des conversions n'a jamais été aussi fort et la France rattrape rapidement son retard en Europe. Les opérateurs tous secteurs confondus (producteurs, transformateurs et distributeurs) misent également sur la poursuite d'une évolution à deux chiffres du marché dans les années à venir.

2) Le bio est plébiscité par les parents

Selon l'Agence bio, 87 % des parents souhaitent que des produits bio soient proposés à leurs enfants en restauration scolaire. Édité par Un Plus Bio, le livret gratuit [Cantines bio : le guide pratique des parents](#), a été téléchargé près de 1 500 fois en moins de deux mois.

3) La cantine devient un levier de changement

Un peu partout en France, les initiatives se multiplient pour faire de la restauration collective de qualité un levier de développement local. Un Plus Bio apporte son aide à travers le [Tour de France des cantines rebelles](#) où élus locaux, citoyens et associations sont régulièrement invités à agir ensemble.

4) Manger mieux sans dépenser plus, c'est possible

Le frein du surcoût et du défaut d'approvisionnement local est régulièrement avancé par les élus locaux qui n'osent pas s'engager. Un argument balayé par la multiplication des expériences menées sur de nombreux territoires, qui montrent que le bio local -et pas le local non bio- est la solution d'avenir. Des expériences à retrouver dans le manifeste d'Un Plus Bio « [Quand les cantines se rebellent](#) » ainsi que dans notre [tribune](#) publiée dans Le Monde en décembre dernier.

5) Des collectivités s'engagent et le revendiquent

Avec une cinquantaine de collectivités adhérentes, Un Plus Bio est aujourd'hui le premier réseau national des cantines bio qui accompagne le mouvement de fond d'une restauration collective plus bio, locale, saine et juste. Partenaire, la société Ecocert, leader des organismes certificateurs en Europe, est à l'origine du premier label des cantines bio-engagées « [En cuisine](#) ». À ce jour, plus de 300 restaurants collectifs sont labellisés, qui proposent de 10 % à 100 % de bio dans leurs menus !

Pour amplifier le changement, un collectif peut être aussi fort que la loi.

Rejoignez le [Club des Territoires Un Plus Bio](#) !

Contacts Un Plus Bio : contact@unplusbio.org

Gilles Pérole, président : 06 32 60 15 05

Stéphane Veyrat, directeur : 06 74 20 19 08

Julien Claudel, communication : 06 76 76 24 33

www.unplusbio.org